

Publié le 12 novembre 2008

Rennes Cité Media : une stratégie régionale

Télévision locale pionnière en 1987, TV Rennes 35 (Rennes Cité Média) est passée en vingt ans de l'ère du câble à celui du numérique, via la TNT. Son développement s'est accéléré au cours des trois dernières années, soutenu par l'entrée dans son capital du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, de la Caisse d'épargne et du groupe Ouest France. Elle s'apprête à acquérir aujourd'hui une dimension régionale.



Créée il y a plus de 20 ans, TV Rennes 35 ([Rennes Cité Média](#)) a pris un nouveau tournant décisif en septembre 2007 en intégrant la télévision numérique terrestre (TNT), portant sa couverture à 1,2 million de personnes. « Du jour au lendemain, nous avons eu l'impression de devenir une « nouvelle chaîne » avec une moyenne de 30 000 spectateurs quotidiens », commente Dominique Hannedouche, directeur général adjoint et directeur d'antenne de la Saem qui emploie une trentaine de permanents, pour un chiffre d'affaires de 2,9 millions d'euros.

La croissance régulière de Rennes Cité Média n'est pas due au hasard, mais à une stratégie de développement qui s'est accélérée en 2005, lorsque le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel) a donné son feu vert à une autorisation de diffusion hertzienne temporaire, élargissant sa couverture à l'ensemble du département d'Ille-et-Vilaine (soit 660 000 habitants). « Nous avons alors pu montrer ce qu'était TV Rennes 35 », explique Dominique Hannedouche. Conséquence : convaincu du potentiel de la chaîne, le Conseil général entre dans son capital en 2006, suivi en 2007 par la Caisse d'épargne et le groupe Ouest France. Parallèlement, elle obtient du CSA une autorisation permanente de diffusion par voie analogique hertzienne en novembre 2006, puis sur la TNT en 2007.

L'arrivée prévue, l'an prochain, de deux nouvelles chaînes locales, à Vannes / Lorient (en mars 2009) et à Brest (en septembre 2009), annonce une nouvelle dynamique pour Rennes Cité Média. La Saem va pouvoir prendre une véritable dimension régionale grâce à des actionnariats croisés d'investisseurs privés (Le Télégramme, Ouest France, la Caisse d'épargne et le Crédit mutuel de

Bretagne). Des négociations sont également en cours pour faire rentrer dans le capital des nouvelles télévisions (qui auront la forme de société) les municipalités de Brest, Vannes, Lorient et les conseils régionaux du Finistère et du Morbihan. Pour Dominique Hannedouche, « cette évolution permet d'envisager une mutualisation des programmes à l'échelle de la Bretagne, aussi bien sur le sport, l'information et la couverture des grands évènements que pour la coproduction d'œuvres audiovisuelles telles que documentaires et fictions ». Une synergie qui devrait attirer de nouveaux annonceurs, séduits par la possibilité de campagnes publicitaires régionales.

Par Marie-Anne RAMAZZINA